

Mise à disposition de la documentation préparatoire à l'assemblée générale mixte du 21 juin 2021 et modalités d'organisation

Les actionnaires de la société Evergreen SA (FR0000035784 - EGR - Euronext Paris), sont informés que l'assemblée générale mixte se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, **le 21 juin 2021 à 9 heures**.

L'avis de convocation à l'assemblée, comportant l'ordre du jour et les projets de résolution, a été publié au BALO du 4 juin 2021.

Conformément aux dispositions prévues par le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, complétée par le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020, l'assemblée générale mixte de la société du 21 juin 2021, sur décision du Conseil d'administration, se tiendra à huis clos sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Aucune carte d'admission ne sera délivrée. Les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'assister à l'assemblée générale n'auront pas la possibilité de voter, ni d'inscrire une résolution nouvelle ou un projet d'amendement à l'ordre du jour durant l'assemblée.

Les actionnaires pourront voter par correspondance, donner pouvoir au Président ou donner mandat à un tiers (pour voter par correspondance), en utilisant le formulaire de vote prévu à cet effet disponible dans la rubrique dédiée aux assemblées générales sur le site internet de la société (www.evergreen-holding.com/evergreen-sa-euronext/assemblees-generales/).

L'assemblée générale sera retransmise en direct sous format audio, et sera disponible en différé sur le site internet de la société dans la rubrique dédiée aux assemblées générales.

Pour assister à la retransmission audio en direct, les actionnaires peuvent s'inscrire à l'adresse email suivante : evergreen@actus.fr, en joignant un justificatif de détention de titres. Les actionnaires recevront alors par email un lien de connexion.

Il ne sera pas possible de poser des questions ni de proposer des résolutions nouvelles en séance.

La retransmission audio de l'assemblée générale sera également disponible en différé sur le site Internet de la société conformément au délai prévu par la réglementation.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée aux assemblées générales sur le site internet de la société (www.evergreen-holding.com/evergreen-sa-euronext/assemblees-generales/).

L'ensemble des informations et documents relatifs à l'assemblée et mentionnés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés, au siège social de la société : 6, Square de l'Opéra-Louis Jovet – 75009 Paris, et sur le site internet de la société (www.evergreen-holding.com/evergreen-sa-euronext/assemblees-generales/).

A propos d'Evergreen SA

Evergreen SA est contrôlée à près de 70% par Evergreen SAS, dont les principales participations sont des entreprises françaises non cotées qui font de la transition écologique un enjeu de croissance et de rentabilité.

Evergreen SA est cotée sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784).

Plus d'informations sur www.evergreen-holding.com.

Contacts

Evergreen SA Actionnaires@evergreen-sa.com	Relations presse ACTUS finance & communication Manon Clairet T : +33 (1) 53 67 36 73 mclairret@actus.fr
---	--